

Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau 2017-2018

Séance ordinaire du mercredi 11 octobre 2017 à 19 h 00 au salon du personnel, pavillon Hertel

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Mélanie Asselin, Marie-Hélène Aubert, Anne Bourassa (substitut), Brigitte Caron, Marie-Ève Charbonneau, Francis Ducharme-Lecompte, Renée Fortin, Annie Lajoie, Anne Lebrun, ~~Aline Marchand~~, Ghislain Picard, Marie-Ève Racine, Marie-Noëlle Tanguay, Nathalie Thériault, Marie-Hélène Vinet. Robert Chauveau, directeur.

1. Ouverture de la séance

Présence et quorum

La feuille des présences est signée par les membres et consignée au registre. Madame Brigitte Caron, ouvre la séance à 19 h 00 après avoir constaté qu'il y a quorum. Il est demandé aux membres de valider les coordonnées les concernant sur la feuille qu'ils ont reçue.

2. Nomination au secrétariat

Il est proposé par Monsieur Robert Chauveau que madame Renée Fortin soit élue secrétaire d'assemblée.

Renée Fortin accepte.

Adopté à l'unanimité.

Résolution CÉ 17/18-002

3. Nomination à la présidence

Choix d'un président ou d'une présidente

Madame Marie-Noëlle Tanguay propose madame Brigitte Caron comme présidente du CÉ 2017-2018.

Madame Brigitte Caron accepte.

Adopté à l'unanimité.

Résolution CÉ 17/18-003

4. Questions du public (10 min)

Aucun public.

5. Adoption de l'ordre du jour

1.	Présence et quorum	Constat
2.	Nomination au secrétariat	Nomination
3.	Nomination à la présidence	Nomination
4.	Questions du public (10 min)	Information
5.	Adoption de l'ordre du jour	Adoption
6.	Adoption du procès-verbal du 14 juin 2017	Adoption
7.	Suivis au procès-verbal du 14 juin 2017	Informations
8.	Correspondances	
9.	Formulaire de consentement	
10.	Formation pour les membres du conseil (lundi 6 novembre 2017 à 19 h)	
11.	Travaux du conseil :	
11.1.	Calendrier des rencontres	Adoption
11.2.	Règles de régie interne	Adoption
11.3.	Retour sur l'assemblée générale des parents	Consultation/échange
11.4.	Activités éducatives complémentaires	Approbation
11.5.	On bouge au cube! (Nouvelle mesure MEES)	Approbation
11.6.	Campagne de financement	
	11.6.a) Coopérative alimentaire	Approbation
	11.6.b) Activités	Approbation
11.7.	Ajout aux activités des 2e année À la découverte de l'érable	Approbation
11.8.	Projet enchantons-nous	Information
12.	Affaires nouvelles :	Information
12.1.	Bilan : début de l'année scolaire et des travaux	

13.	Mot :		Informations
	13.1.	De la déléguée au comité de parents	
	13.2.	Des enseignants	
	13.3.	Du service de garde	
	13.4.	De l'O.P.P.	
14.	Varia		
	14.1.	Trottibus	Approbation
	14.2.	CGRÉ	Information
15.	Bons coups!		
16.	Levée de l'assemblée		Adoption

L'adoption de l'ordre du jour ci-dessus est proposée par monsieur Ghislain Picard et appuyée par madame Anne Lebrun.

À l'unanimité

Résolution CÉ 16/17 – 002

6. Adoption du procès-verbal du 14 juin 2017

Il est proposé par monsieur Ghislain Picard et appuyé par madame Anne Lebrun d'adopter le procès-verbal du 14 juin 2017 avec les modifications apportées.

À l'unanimité

Résolution CÉ 17/18 – 003

7. Suivis au procès-verbal du 14 juin 2017

Point 8.a) Frais chargés aux parents : madame Marie-Hélène Aubert mentionne que seulement 2 classes sur 4 utilisaient Guillemet et Texto. Les 2 autres classes n'utilisent pas de cahier. Cette année, 2 classes sur 4 utilisent Arobas et les 2 autres classes n'utilisent pas de cahier.

8. Correspondance

Aucune correspondance.

9. Formulaire de consentement

Le formulaire de consentement pour que les adresses courriel de la présidente ainsi que de la déléguée au Comité de parents de la CSP soit disponible sur le site Web de l'école est signé par la présidente et la déléguée au Comité de parents.

10. Formation pour les membres du conseil (lundi 6 novembre 2017 à 19 h)

Une seule formation destinée à l'ensemble des membres est offerte. Celle-ci aura lieu le lundi 6 novembre 2017 à 19 h, à la salle des Patriotes située au centre administratif Roberval.

La lettre est déposée aux membres et le formulaire d'inscription circule parmi eux.

11. Travaux du conseil

11.1 Calendrier des rencontres

11 octobre 2017
13 décembre 2017
28 février 2018
28 mars 2018
25 avril 2018
30 mai 2018
13 juin 2018

Il est proposé par madame Brigitte Caron appuyé par madame Marie-Hélène Aubert d'adopter le calendrier des réunions 2017-2018.

À l'unanimité

Résolution CÉ 17/18-004

11.2 Règles de régie interne

À la suite de la modification apportée à la LIP pour les membres substitués élus, les règles de régie interne du CÉ seront modifiées, à savoir :

3. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Membres

- 7 membres parents
- 5 membres enseignants
- 1 membre du personnel de soutien
- 1 membre du personnel du service de garde

Substitut

Lors de l'élection des membres de chaque groupe représenté au Conseil, l'assemblée peut élire des membres substitués afin de remplacer les membres de sa catégorie qui ne pourraient pas participer à une séance du conseil.

L'assemblée décide alors du nombre de membres substitués élus, ce nombre ne pouvant être supérieur au nombre de membres élus au Conseil.

- *Demande de remplacement*

Dès qu'un membre du Conseil sait qu'il ne pourra être présent à une séance du Conseil, il doit immédiatement communiquer avec le membre substitut pour lui demander de le remplacer à la séance pour laquelle il sera absent.

Pour la catégorie des membres parents, puisqu'un seul membre substitut a été élu, le membre absent devra communiquer avec Mme Anne Bourassa.

- *Rôle du membre substitut*

Le rôle du substitut est de remplacer le membre absent et il assume alors les fonctions et pouvoirs du membre qu'il remplace.

Cependant, si le substitut remplace le président, le Conseil doit désigner un membre parent pour présider la séance et le substitut n'assume donc pas, de facto, ce rôle.

- *Transmission de la documentation et invitation à assister aux séances à titre de public*

Les membres substitués doivent recevoir la documentation transmise aux membres du Conseil et sont invités à assister à toutes les séances du Conseil afin d'être bien préparés à remplacer un membre régulier au besoin.

Ce membre substitut est alors présent à titre de public et n'a pas droit de parole ou droit de vote.

Il est proposé par madame Anne Lebrun appuyé par madame Renée Fortin d'adopter les règles de régie interne du Conseil d'Établissement 2017-2018 avec l'ajout mentionné ci-haut.

À l'unanimité
Résolution CÉ 17/18-005

11.3 Retour sur l'assemblée générale des parents

Après discussion, les membres conviennent qu'il manquait 15 minutes à l'assemblée générale des parents. Diverses suggestions sont soumise :

- Message à l'intercom pour informer les enseignants que l'AG n'est pas terminée;
- Faire attention à la date des soirées des portes ouvertes des écoles secondaires;
- Planifier le vote plus tôt (inverser l'ordre du jour);
- Planifier l'AG en début d'année, lorsque les parents ne sont pas encore essoufflés et en profiter pour leur faire découvrir l'école de leur enfant.
- Afficher un plan des locaux.

Des félicitations sont adressées à la présidente ainsi qu'au directeur pour l'animation de la soirée.

11.4 Activités éducatives complémentaires

Les membres ont reçu les listes des activités éducatives complémentaires non-obligatoires par courriel.

La réponse des parents répond aux principes d'encadrement des frais chargés aux parents que l'on a adopté au CÉ du 14 juin 2017.

Il est proposé par madame Marie-Noëlle Tanguay et appuyé par madame Marie-Hélène Vinet d'approuver les activités éducatives complémentaires non-obligatoires

Activités hors classe

PRÉAMBULE Tout au long de l'année scolaire, il arrive que des enseignants ou des groupes du service de garde, désirent ajouter, avec leurs activités classe, des activités hors de la classe et sans frais.

CONSIDÉRANT que tous les déplacements à l'extérieur de l'école doivent être approuvés par le conseil d'établissement pour approbation ;

CONSIDÉRANT que les enseignants doivent informer la direction de leurs déplacements à l'extérieur de l'école ;

CONSIDÉRANT que les enseignants doivent informer les parents avant la tenue de l'activité;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Ghislain Picard, appuyé par madame Marie-Ève Charbonneau, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER en bloc les activités hors-classe n'ayant aucuns frais et où l'on peut se rendre en marchant telles que : - Le musée d'arts, la bibliothèque municipale, la piscine municipale, l'école secondaire Ozias-Leduc, les parcs, le quartier, etc.

À l'unanimité

Résolution CÉ 17/18-006

11.5 On bouge au cube

L'équipe d'enseignants en éducation physique demande aux membres du CÉ leur approbation pour présenter à la CSP, dans le cadre du projet : À l'école, on bouge au cube. À la CSP, une somme de 231 452\$ a été allouée pour 11 écoles. Chaque école est assurée d'une somme minimale de 2 500\$ pour la mise en place de projets en lien avec cette mesure.

L'équipe des enseignants propose la Vague orange en 9 volets :

- Ébauche des activités parascolaires
- Option-sport
- Kangourou
- Cross-country
- Défi des pairs (élève avec son parent)
- Programme *Boks* (SDG)
- En avant les filles (3^e cycle)
- Participer pour une bonne cause (Défi 5 km en couleurs)
- Enrichir nos activités possibles aux récréations et aux dîners

Il est demandé de mettre sur le site de l'école la description du projet Kangourou. Le power Point sera envoyé aux membres.

Il est proposé par madame Nathalie Thériault, appuyé par madame Annie Lajoie d'approuver le dépôt du projet *Vague orange* à la CSP.

À l'unanimité

Résolution CÉ 17/18-007

11.6 Campagne de financement

Certains membres manifestent leur peur que les enfants deviennent des vendeurs. Les commandites (produits et/ou services), les contributions volontaires ou la vente en ligne sont préférés.

11.6.a) Coopérative alimentaire

Pour aider la coopérative Le Goût-Heure à mettre en place un système informatisé pour la réservation de repas et pour payer en ligne, monsieur Robert Chauveau propose de mettre en place une petite campagne de financement qui pourrait prendre la forme de :

- Vente de fromage (avant les fêtes)
- Boutique en ligne (offert à l'année)

Après plusieurs discussions, il est proposé par madame Annie Lajoie, appuyé par madame Nathalie Thériault, d'approuver que la coopérative Le Goût-Heure puisse solliciter les parents de l'école par le biais d'une campagne de financement pour les besoins de celle-ci.

Monsieur Ghislain Picard demande le vote.

Pour : 10 Contre : 2 Abstention : 2

À la majorité

Résolution CÉ 17/18-008

11.6.b) Activités

Pour amasser facilement des sous et donner une couleur aux activités de l'école, madame Brigitte Caron propose, appuyé par madame Mélanie Asselin, d'approuver la vente de divers produits à l'effigie de l'école. Les sous serviraient à payer des projets approuvés par le Conseil d'établissement.

À l'unanimité

Résolution CÉ 17/18-009

11.7 Ajout aux activités des 2^e année : À la découverte de l'érable

Les classes de 2^e année ont ajouté une activité le 6 avril *À la découverte de l'érable*. Cette activité est gratuite.

Il est proposé par madame Renée Fortin, appuyé par monsieur Ghislain Picard, d'approuver l'activité des classes de 2^e année.

À l'unanimité

Résolution CÉ 17/18-010

11.8 Projet enchantons-nous

Monsieur Robert Chauveau nous informe que madame Hélène Vachon, enseignante en musique, participera avec quelques élèves au projet Enchantons-nous 2018 qui se tiendra le samedi 21 avril prochain.

12. Affaires nouvelles :

12.1 Bilan : début de l'année scolaire et des travaux

Robert Chauveau fait état des travaux qui ont eu lieu cet été. Il ne reste que quelques items à finaliser. Les parents aimeraient avoir une visite de l'école.

13. Mot :

13.1 De la personne déléguée au comité de parents de la Commission scolaire

Aucun point.

13.2 Des enseignants

Belle rentrée scolaire.

13.3 Du service de garde

Rentrée difficile pour le SDG au niveau du manque de personnel.

Il est fait mention que le babillard des activités n'est pas visible. Solution à venir!

13.4 De l'OPP

Lors de la rencontre de l'O.P.P. du 5 octobre dernier, madame Marie-Hélène Vinet a été réélue par acclamation à son poste de présidente. 5 personnes étaient présentes.

Activités possibles pour 2017-2018 :

- Soirée cinéma en novembre
- Soirée ciné-parc : pourrait être organisée si le besoin de financement est nécessaire. À confirmer.
- Semaine des enseignants et du personnel de soutien en mars. L'an dernier, des desserts avaient été livrés au salon du personnel à chaque jour. Ce sera peut-être à refaire. Madame Annie Lajoie fait remarquer que les éducatrices se sentent délaissées car elles ont un horaire différent et lorsqu'elles arrivent, il ne reste presque rien.

Nous allons attendre de voir si l'école a des demandes particulières pour l'O.P.P. cette année et voir ce que font les autres comités (HNC-EVB.).

Il est proposé par madame Renée Fortin, appuyé par madame Marie-Noëlle Tanguay de tenir la soirée cinéma au mois de novembre.

À l'unanimité

Résolution CÉ 17/18-011

14. Varia

13.5 Trotibus

Le projet Trotibus est débuté. Il est réparti sur 3 trajets. 57 enfants embarquent et 17 bénévoles dont 4 personnes de la communauté. Des pancartes seront installées au point de départ des 3 trajets.

L'an dernier, pour le départ de ce projet, des lanières et des cartes d'encouragement étaient distribuées gratuitement aux enfants. Cette année, il faut payer environ 2,00\$ pour se les procurer.

Il est proposé par madame Marie-Hélène Vinet, appuyé par madame Marie-Ève Charbonneau de défrayer jusqu'à un montant de 100\$, à partir du fond à destination spéciale amassé, l'achat de cartes d'encouragement et ses lanières.

Pour : 7 Contre : 2 Abstention : 5

À la majorité

Résolution CÉ 17/18-012

13.6 CGRÉ

Étant donné que la convention de gestion et de réussite éducative est reconduite cette année, nous n'avons pas à l'approuver à nouveau.

15. Bons coups!

- Tous s'entendent pour dire qu'ils sont contents de l'arrivée de monsieur Chauveau comme directeur. Sa présence partout (sur la cour d'école, à l'épluchette de blé d'Inde, dans les classe, à la rentrée scolaire, etc.), sa prestation font que tout le monde est heureux.
- L'activité Donnez au suivant
- Les médiateurs sur la cour d'école

16. Levée de l'assemblée

Tous les sujets ayant été épuisés, madame Annie Lajoie propose d'adopter la levée de l'assemblée à 22 h 07.

À l'unanimité.

Robert Chauveau
Directeur

Brigitte Caron
Présidente

Renée Fortin
Secrétaire d'assemblée